

# Compte-rendu de la séance du Conseil municipal du 17 novembre 2011

Le Conseil municipal a été convoqué en date du 9 novembre 2011.  
Les convocations ont été envoyées par écrit à chacun des conseillers.

## Ordre du jour :

- 1- Entretien avec les candidats pour la gestion du camping et la reprise du Relais du Prieuré
- 2- Projet d'aménagement de la mairie et de la cour
- 3- Recensement 2012 – Nomination coordonnateur – Désignation agent recenseur -
- 4- Ouverture des crédits pour intégration des frais d'études par opération d'ordre budgétaire – BP communal – assainissement – eau -
- 5- Proposition de l'AICA

## Participent à cette séance :

M. Romuald MAUGAIN, M. Gérard GUILLIN (arrivée à 20h20), Mme Ginette MAUGAIN, M. François GUILLIN, M. André FERREUX, M. Gérard THIONNET, M. Jérôme DELVOYE, M. Claude WAKENHUT, M. Christian LARQUE

## Absents, excusés :

M. Jean Claude FOGLIA, excusé  
Mme Florence GAILLARD

Aucune observation n'étant formulée sur le compte-rendu de la séance du 30 septembre 2011, il est approuvé à l'unanimité.

Mme Ginette MAUGAIN est élue secrétaire de séance.

## Candidats à la reprise du camping et du Relais du Prieuré

Monsieur le Maire informe le Conseil municipal que quatre candidats seront présents ce soir pour exposer leur projet de reprise du relais du Prieuré et un candidat pour la reprise du camping.

Avant d'accueillir le premier candidat, Monsieur le Maire souhaite que le Conseil municipal réfléchisse aux montants des loyers.

Considérant que le Relais du Prieuré est fermé depuis plus de deux ans, les nouveaux gérants devant reconstituer une clientèle, Monsieur le Maire propose de reconsidérer à la baisse, le loyer antérieur.

Le Conseil municipal **décide, à l'unanimité**, de fixer le loyer à 300 € par mois, il sera indexé sur l'indice IDCE en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier de chaque année.

Concernant la gestion du camping, le Conseil municipal souhaite que le montant du loyer représente un pourcentage du chiffre d'affaires réalisé. Le pourcentage serait de 10% du CA la première année et 15% la deuxième année. Monsieur le Maire est chargé de se renseigner auprès de la trésorerie pour la validité d'un tel contrat.

Le Conseil municipal accueille donc Mr CARRAT, candidat à la reprise du camping, qui déclare que la gestion du camping serait une activité complémentaire à celle de l'épicerie. L'accueil des campeurs pourrait se faire à l'épicerie. Le magasin étant tenu par Julie l'après midi, Mr CARRAT pourrait en fin d'après midi prendre en charge le camping, nettoyer les sanitaires et procéder aux encaissements.

Monsieur le Maire demande à Mr CARRAT de préparer un dossier qui permettra d'exposer le projet de reprise, ainsi que ses idées pour développer l'activité, lors d'une prochaine réunion du conseil.

Quatre candidats se succèdent ensuite devant le Conseil municipal pour présenter leur projet de reprise du restaurant Le Relais du Prieuré.

A l'issue des quatre interventions, le Conseil municipal **décide, à l'unanimité**, de ne pas retenir la candidature de Mr BERTIN et de convoquer à nouveau Mr Mme KELLER, Mr Mme BOUCHER et Messieurs BACHET et COINDARD lors de la réunion du 14 décembre afin qu'ils présentent un dossier plus détaillé, accompagné d'un plan de financement.

### **Projet d'aménagement de la Mairie et de la cour**

Monsieur le Maire propose au Conseil municipal d'installer le secrétariat de mairie dans une des anciennes salles de classe du rez-de-chaussée afin de se mettre en conformité en matière « d'accessibilité pour tous ».

Le Conseil municipal émettant un avis favorable, Mr Claude WAKENHUT indique qu'il a participé à une réunion des Petites Cités Comtoises de Caractère sur « La thermique du bâti ancien » et qu'il serait peut-être opportun de faire effectuer un bilan énergétique du bâtiment. Mr Claude WAKENHUT propose également de s'adresser au C.A.U.E (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement) du Doubs qui conseille, assiste, oriente, informe et sensibilise les collectivités sur leurs projets.

Monsieur le Maire suggère aussi de revoir l'aménagement de la cour qui pourrait être ouverte sur la place Césaire Phisalix et sur la rue de l'Eglise, avec le remplacement des préaux, par une structure identique à celle du kiosque en verre de la place et la construction de sanitaires qui font défaut lors des manifestations.

Le Conseil municipal invite Monsieur le Maire à reprendre contact avec l'architecte qui avait travaillé sur l'aménagement de la place, lors du mandat de Mr François GUILLIN.

### **Recensement 2012 – Nomination du coordonnateur – Désignation de l'agent recenseur**

Monsieur le Maire informe le Conseil qu'un recensement de la population sera effectué en 2012 et un coordonnateur communal doit être désigné. Mme Ginette MAUGAIN ayant participé à une réunion d'information en Préfecture, Monsieur le Maire propose sa candidature.

**Avec huit voix « Pour » et une abstention**, Mme Ginette MAUGAIN est nommée coordonnatrice.

Monsieur le Maire indique également qu'afin d'effectuer le recensement, il y a lieu de créer un poste occasionnel d'agent recenseur, et de fixer l'indemnité comme suit :

823 € brut correspondant au montant de la dotation forfaitaire de l'Etat versée à la commune au titre de la préparation et de la réalisation de l'enquête de recensement,

Mme Ginette WAKENHUT ayant réalisé le recensement en 2008 et ayant donné son accord pour 2012, Monsieur le Maire propose sa candidature.

Les crédits nécessaires seront inscrits au budget de l'exercice 2012 au chapitre 012.

**A l'unanimité**, le Conseil municipal accepte cette proposition.

### **Ouverture des crédits pour intégration des frais d'études**

#### **BP COMMUNAL :**

La vérification par la Trésorerie de la reprise de la balance d'entrée 2011 de la comptabilité fait apparaître des sommes au C/2031 Frais d'études et comptabilisées depuis plus de deux ans.

Il conviendrait de procéder à l'intégration de ces frais par opération d'ordre budgétaire après ouverture des crédits correspondants :

N° inventaire : 1 – Aménagement Espaces publics -  
Investissement Dépenses : C/2315-041 : 9 320.84 €  
Investissement Recettes : C/2031-041 : 9 320.84 €

N° inventaire : 82 - Travaux d'enfouissement rue Robert Dame -  
ID : C/2315-041 : 47 526.00 €  
IR : C/238-041 : 29 782.00  
IR : C/13251-041 : 17 744.00

**BP ASSAINISSEMENT** :

C/ 2033 Frais d'insertion

N° inventaire : 16 – Annonce rue R. Dame -  
ID : C/2315-041 : 469.55 €  
IR : C/2033-041 : 469.55

N° inventaire : 25 – Annonce collecte EU -  
ID : C/2315-041 : 802.13 €  
IR : C/2033-041 : 802.13

N° inventaire : 27 – Annonce STEP -  
ID : C/2313-041 : 931.84 €  
IR : C/ 2033-041 : 931.84

**BP EAU** :

C/ 2031 Frais d'études

N° inventaire : 2 – Etudes –  
ID : C/2315-041 : 32 999.23 €  
IR : C/2031-041 : 32 999.23

N° inventaire : 20 – Suivi diagnostic réseaux AEP –  
ID : C/2315-041 : 2 392.00  
IR : C/2031-041 : 2 392.00

N° inventaire : 21 – Etude déplacement captage Reséracle – non réalisé – amortissement sur 5 ans -  
3 037.84 €  
FD : C/023 : - 607.56  
FD : C/6811-042 : 607.56  
IR : C/021 : - 607.56  
IR : C/28031 – 040 : 607.56

N° inventaire : 22 – Etude ruisseau Doye –  
C/2315-041 : 28 083.67  
C/2031-041 : 28 083.67

N° inventaire : 52 – Captage AEP Bief de Maisey  
C/2315 – 041 : 2 402.76  
C/2031 -041 : 2 402.76

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal accepte, à **l'unanimité**, l'intégration de ces frais et l'ouverture des crédits correspondants

### **Proposition de l'AICA**

Monsieur le Maire informe le Conseil municipal qu'il a reçu la visite de Mr Patrick ROUSSEL, Président de l'AICA, qui souhaite créer une cabane de chasse, au lieu dit « Les Sentères » vers l'ancienne « groisière ».

Monsieur le Maire, après avoir distribué les plans du projet au Conseil municipal, explique que cette cabane permettrait aux membres de l'association de pouvoir se retrouver en toute convivialité, elle serait équipée de tables et de bancs, servirait également aux marcheurs pour leur pique-nique.

**A l'unanimité**, le Conseil municipal émet un avis favorable sur le projet mais souhaite que l'AICA effectue les démarches administratives nécessaires à son implantation.

### **Questions diverses**

Monsieur le Maire informe le Conseil municipal qu'il a été sollicité par la Fédération des Musées au Pays de Courbet afin que le musée Phisalix adhère à l'association.

Le Conseil municipal estimant que le musée de Mouthier Haute-Pierre aurait besoin d'être remis en valeur, avant d'adhérer à cette association, ne souhaite pas, pour le moment, donner une suite favorable à cette demande.

Mme Ginette MAUGAIN annonce qu'elle a reçu une réclamation d'un administré qui fait état de trous importants dans le chemin de Champenâtre.

Mr Gérard THIONNET propose de laisser le terrain se stabiliser et éventuellement, de le niveler au printemps.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23H50